

Paris, le 27 janvier 2015

Investir dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur

Un constat s'impose : l'internationalisation de l'enseignement supérieur français nécessite un investissement. France Stratégie propose ainsi un plan d'action qui s'articule autour de trois objectifs : un maintien de l'équité, une amélioration des services à destination des étudiants internationaux et enfin un renforcement de l'attractivité de l'enseignement supérieur français.

Porté par la mondialisation et par l'élévation du niveau de vie dans les pays émergents, le nombre des étudiants internationaux ne cesse d'augmenter : il pourrait passer d'environ 4 millions aujourd'hui à 7,5 millions en 2025. **La France** est un acteur de premier plan de ces processus. Selon l'Unesco, elle **est le troisième pays d'accueil des étudiants internationaux en 2012 avec 271 000 étudiants accueillis**, soit 6,8 % du total des étudiants en mobilité à travers le monde. **Pourtant, le système français doit surmonter des défis de taille.** Il lui faut notamment diversifier ses modalités d'internationalisation et améliorer durablement la qualité de son offre. Le défi est aussi financier, dans un contexte de contraintes budgétaires.

Face à ces enjeux, l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur doit être l'ambition centrale de notre stratégie d'internationalisation. Comment dès lors financer une réforme qui maintienne une forme d'équité envers l'espace francophone, et qui favorise une meilleure qualité du système universitaire ?

France Stratégie propose d'introduire une tarification des études au coût complet pour les étudiants extra-communautaires (hors doctorat). L'ensemble des nouvelles ressources, de l'ordre de 850 millions d'euros par an, est réinvesti pour assurer le financement de trois grands objectifs : un maintien de l'équité via un recalibrage des politiques de bourse actuelles; une amélioration des services à destination des étudiants internationaux ; et enfin un renforcement de l'attractivité de l'enseignement supérieur français. Concrètement, cinq actions indispensables doivent être menées pour atteindre les trois grands objectifs :

- **Action n° 1 – Un recalibrage des politiques de bourses ciblées sur l'espace francophone** pour neutraliser les effets négatifs de court terme de baisse des effectifs liée à l'introduction de frais de scolarité et pour promouvoir une internationalisation « inclusive ». 30 000 bourses annuelles supplémentaires – sous la forme d'exemptions de frais de scolarité – seraient pourvues et dédiées à l'espace

francophone, en plus des dispositifs actuels. Le coût de ce recalibrage des politiques de bourses s'élèverait à environ 440 millions d'euros par an.

- **Action n° 2 – Un développement des services aux étudiants et une amélioration de l'expérience des étudiants internationaux en France.**

La hausse des frais de scolarité aura pour effet d'augmenter les attentes des étudiants. Or les services aux étudiants sont peu développés en France. Il paraît ainsi nécessaire d'allouer 1 000 euros, soit environ 10 % du coût total de la formation, pour mener des actions spécifiques aux étudiants étrangers, qu'ils paient ou non, afin d'améliorer leur expérience. Un tel dispositif coûterait environ 280 millions d'euros par an.

- **Action n° 3 – Un investissement pour l'exportation des formations françaises à l'étranger**

Un investissement est nécessaire pour accompagner les projets d'internationalisation des établissements français. Il pourrait passer par des « appels à projet » spécifiques. Cet investissement serait doté d'une enveloppe de 50 millions d'euros par an. Le soutien à l'internationalisation des établissements sera par ailleurs facilité par la création d'une unité d'expertise et d'accompagnement, dotée de 2,5 millions d'euros par an.

- **Action n° 4 – Un investissement pour le développement de l'offre numérique des établissements français**

Au-delà des « investissements d'avenir » déjà consacrés au numérique, un effort massif devrait être consenti pour développer l'offre numérique en direction de l'espace francophone. Cet investissement serait alimenté par des « appels à projet » dotés de financements à hauteur de 70 millions d'euros par an.

- **Action n° 5 - Une politique active pour l'attraction et le recrutement d'étudiants**

Cette politique passe par des moyens renforcés de communication et de marketing ciblés sur certains pays ; par la mise en place d'une approche de « branding » pour l'enseignement supérieur français (marque France) ; et enfin par le renforcement des moyens alloués aux réseaux diplomatiques et aux opérateurs chargés de l'identification et de la sélection des boursiers. Un financement de 7,5 millions d'euros par an pourrait être ciblé sur ces actions.

[Téléchargez le rapport sur notre site internet](#)



@Strategie_Gouv

Jean-Michel Roullé
Responsable du service Édition-Communication
+33 (1) 42 75 61 37
+33 (6) 46 55 38 38
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

CONTACTS PRESSE

Joris Aubrespin
Chargé des relations presse
+33 (1) 42 75 60 27
+33 (6) 20 78 57 18
joris.aubrespin@strategie.gouv.fr



France Stratégie est une institution rattachée au Premier ministre. Organisme de concertation et de réflexion, son rôle est de proposer une vision stratégique pour la France, en expertisant les grands choix qui s'offrent au pays. Son action repose sur quatre métiers : anticiper les mutations à venir dans les domaines économiques, sociétaux ou techniques ; débattre avec tous les acteurs pour enrichir l'analyse ; évaluer les politiques publiques ; proposer des recommandations au gouvernement. France Stratégie joue la carte de la transversalité, en animant un réseau de huit organismes aux compétences spécialisées.

www.strategie.gouv.fr